coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Dispositifs de garantie en matière de genre du Processus de Kimberley

Dimension politique locale

Publié par la

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En coopération avec

LEVIN SOURCES

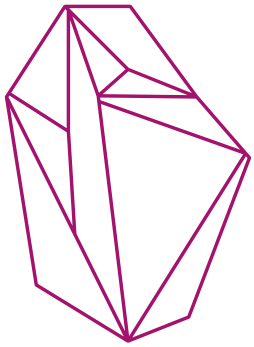

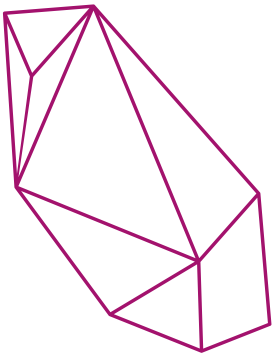

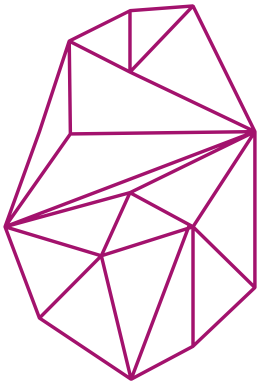

Dispositifs de garantie en matière de genre du Processus de Kimberley

Dimension politique locale

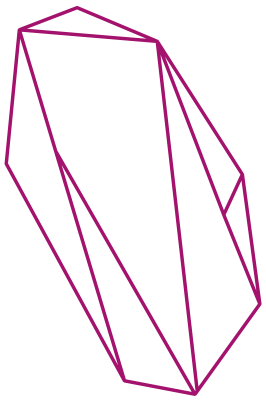

Table des matières

Contexte, objectifs et portée **7**
Glossaire des termes **8**

1.0 Sierra Leone **11**
1.1 Le rôle des femmes dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Sierra Leone 11
1.2 Obstacles à l'égalité des genres dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Sierra Leone 13
1.2.1 Manque d'accès aux financements *13*
1.2.2 Manque d'accès aux terres *14*
1.2.3 Violence sexuelle et sexiste *14*
1.2.4 Obstacles culturels *15*
1.3 Domaines d'intervention potentiels du Processus de Kimberley en Sierra Leone 15
1.3.1 Recueil de données ventilées par genre lors des visites d'examen du PK *15*
1.3.2 Inciter les femmes à participer davantage au Fonds de développement communautaire des zones diamantifères (DACDF) *16*
1.3.3 Formation d'associations féminines d'exploitation minière *17*
1.4 Conclusion : Sierra Leone 18
1.5 Possibilités de promotion de l'égalité des genres en Sierra Leone 18

2.0 Côte d'Ivoire **21**
2.1 Le rôle des femmes dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Côte d'Ivoire 21
2.2 Obstacles à l'égalité des genres dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Côte d'Ivoire 23
2.2.1 Obstacles culturels *23*
2.2.2 Manque d'accès aux financements et à la propriété *24*
2.2.3 Manque d'éducation *24*
2.3 Domaines d'intervention potentiels du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire 24
2.3.1 Une plus grande représentation féminine dans les systèmes du PK *24*
2.3.2 Enregistrement des mineurs dans la région de Tortiya *25*
2.3.3 Améliorer la situation socio-économique des femmes en les impliquant dans d'autres secteurs *26*
2.4 Conclusion : Côte d'Ivoire 27
2.5 Possibilités de promotion de l'égalité des genres en Côte d'Ivoire 27

3.0 Recommandations sur la manière d'aborder l'intégration de la dimension de genre dans les États membres du Processus de Kimberley **31**

Notes de fin de document **34**

Contexte, objectifs et portée

Le Processus de Kimberley (PK) est une initiative mondiale tripartite réunissant gouvernements, société civile et entreprises, lancée en mai 2000 dans le cadre de la résolution 55/56 de l'Assemblée générale des Nations unies visant à mettre un terme au commerce de « diamants des conflits ».[1] On considère que le Système de Certification du Processus de Kimberley (SCPK) est un instrument unique de prévention des conflits visant à promouvoir la paix et la sécurité. Son objectif est de veiller à ce que les diamants bruts ne servent pas à financer un conflit armé. Le Processus de Kimberley rassemble actuellement 54 membres participants (ci-après dénommés « les participants »), représentant 81 pays.[2]

Levin Sources a été mandaté par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) dans le cadre de son programme sectoriel en faveur des industries extractives et du développement (X4D) mis en œuvre par la GIZ et visant à élaborer une note d'information politique donnant les orientations pour une plus grande intégration de la dimension de genre dans le processus de réforme du PK.

Le projet vise à :

1. établir un document d'orientation qui informe les parties prenantes au PK de la programmation et la mise en œuvre du SCPK dans les pays participants
2. fournir les orientations et la justification de la défense de l'égalité des genres dans le PK, aux niveaux international et local

Le PK a entamé un examen biennal de ses opérations, évaluant à la fois les processus clés et la documentation.[3] Lors de la dernière consultation intersessions du PK, Hilde Hardeman, présidente du PK pour l'année 2018, a déclaré que « la question de l'examen et de la réforme est au cœur de la présidence de l'UE » et qu'« il faut veiller à ce que le PK reste adapté à son objectif [...], à le maintenir, à le consolider davantage et être en même temps prêt à aller plus loin ».[4] Elle a également fait remarquer que « la situation et les moyens de subsistance des communautés minières sont primordiaux ».[5] L'accent mis par la présidence de l'Union européenne sur la révision et la réforme PK en 2018 pourrait ég alement permettre une meilleure intégration de la dimension de genre dans les politiques et processus du PK.

Ce document d'information passe en revue des études de cas menées en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire, pays membres du PK, et identifie :

- ♀ le niveau de participation des femmes dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'extraction artisanale de diamants
- ♀ les principaux obstacles à une plus grande participation des femmes
- ♀ les domaines dans lesq uels le PK pourrait avoir une influence, contribuant ainsi à une plus grande intégration des femmes selon le contexte et les défis spécifiques des pays.

Ce travail se base notamment sur des entretiens avec des informateurs clés et sur des recherches documentaires, analysant les actions du PK au niveau politique mondial et examinant sa mise en œuvre en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire en tant qu'études de cas par pays. Des chercheurs locaux ont mené des entretiens avec des informateurs dans les pays visés par les études de cas, en personne, et avec des acteurs mondiaux, à distance. Les entretiens ont reçu une référence codée à des fins de confidentialité et sont énumérés à l'annexe 2 (un document séparé).

Glossaire des termes

ASGM	Extraction d'or artisanale et à petite échelle
ASDM	Extraction de diamants artisanale et à petite échelle
CAHRAs	Zones de conflit et à haut risque
OSC	Organisations de la société civile
DACDF	Fonds de développement communautaire des zones diamantifères
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
CE	Commission européenne
EIGE	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes
UE	Union européenne
CIRGL	Conférence internationale sur la région des grands lacs
PK	Processus de Kimberley
DBPK	Document de base du Processus de Kimberley
SCPK	Système de certification du Processus de Kimberley
LSM	Activité minière à grande échelle
ODD	Objectifs de développement durable
SGBV	Violence sexuelle et sexiste
MST	Maladies sexuellement transmissibles

Sierra Leone

1.0

1.1 Le rôle des femmes dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Sierra Leone

La Sierra Leone constitue l'une des plus grandes sources de gros diamants au monde.[6] Le secteur minier sierra-léonais représente un cinquième du produit intérieur brut (PIB) du pays et environ 90 % du total de ses exportations.[7] Selon des statistiques récentes, près de 40 % de toutes les exportations nationales de diamants proviennent de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle. Après des décennies d'extraction à la suite de la découverte de diamants dans les années 1930, les gisements situés près de la surface du sol se sont épuisés.[8] Par conséquent, depuis la fin de la guerre civile en 20o2, l'exploitation minière artisanale a diminué et les activités d'exploitation minière à petite et grande échelles se sont développées. D'un point de vue juridique, les femmes disposent du même droit de travailler dans le secteur de l'extraction de diamants en Sierra Leone, et il est possible pour elles d'obtenir des licences d'extraction de diamants. Malgré cela, l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle demeure un secteur

majoritairement masculin et peu de femmes en tirent directement des revenus.[9] La loi de 2009 sur les mines et les minéraux ne contient aucune disposition relative aux femmes et se concentre sur l'exploitation à grande échelle plutôt que sur l'extraction artisanale et à petite échelle.[10] Une politique relative à l'exploitation minière artisanale a été élaborée. Elle mentionne des problèmes liés au genre et précise qu'« une attention particulière sera accordée aux femmes dans l'industrie minière artisanale » et que « la participation des femmes sera encouragée ».[11] Les modalités et le calendrier officiels de mise en œuvre de cette politique n'ont pas été précisés.[12]

Sur les sites d'extraction de diamants artisanale et à petite échelle sierra-léonais, les rôles des femmes se limitent généralement à déplacer le gravier autour des fosses, à transporter de l'eau et à préparer de la nourriture (ces femmes sont appelées « nourrisseuses »). La nature physiquement exigeante de l'extraction artisanale de diamants signifie que les femmes sont exclues de certaines tâches, comme le décapage (excavation du sol à l'aide de bêches et de pelles) car elles sont perçues comme physiquement incapables d'entreprendre un tel travail.[13] Si les femmes sont chargées de déplacer des graviers, elles reçoivent en moyenne 20 000 leones (environ 2,60 USD) par jour.[14] Le produit de la recherche d'un diamant est réparti à parts égales entre les ouvriers chargés de creuser, le fournisseur et le titulaire de la licence. Comme les nourrisseuses sont généralement des femmes, lorsqu'il y en a sur un site, celles-ci sont plus susceptibles de gagner directement leur vie grâce à l'extraction artisanale et à petite échelle.[15] Lorsque les femmes sont associées aux hommes propriétaires des fosses, elles ne sont souvent pas rémunérées pour les travaux qu'elles entreprennent.[16] Les femmes doivent concilier les obligations familiales, telles que la garde des enfants et les travaux ménagers, et leur travail sur le site minier, ce qui signifie souvent que les enfants sont conduits dans les fosses et peuvent aussi finir par travailler.[17]

Dans les zones d'extraction de diamants, il existe des écoles de formation informelles pour ceux qui souhaitent devenir commerçants et des systèmes hiérarchiques en place qui permettent de passer du niveau d'intermédiaire entre mineurs et négociants à celui d'agent, puis de revendeur. Cette formation à l'identification, à la classification et à l'évaluation des diamants, ainsi qu'à la création des réseaux nécessaires, est largement dominée par les hommes, et les femmes en sont culturellement exclues.[18] En Sierra Leone, il n'y a que deux femmes commerçantes et une exportatrice connues et aucune vendeuse.[19] Dans le pays, les commerçants sont principalement des hommes maliens, dont les croyances culturelles et religieuses traditionnelles relatives aux rôles liés au genre empêchent également la participation des femmes.[20] De plus, l'exportation de diamants en Sierra Leone est dominée par six familles libanaises depuis les années 1950.[21] Ces entreprises familiales sont souvent dirigées par des frères ayant généralement hérité de l'entreprise de leur père.[22]

Le commerce et l'exportation de diamants reposent sur la mise à profit de réseaux établis de longue date et de relations personnelles avec un grand nombre de négociants, privilégiant les structures commerciales existantes à prédominance masculine et rendant les entreprises difficiles à intégrer, en particulier en tant que femme.[23] Selon les superstitions sierra-léonaises, les femmes portent malheur au commerce du diamant, et dans certaines régions minières, les prétendus sorciers croient que les femmes ne

doivent pas pénétrer dans le site minier, faute de quoi plus aucun diamant ne sera trouvé.[24] Si les femmes ne peuvent pas pénétrer sur le site minier, elles ne peuvent pas assister à certains processus tels que le lavage du gravier, qui sont généralement surveillés par les commerçants pour établir un climat de confiance avec leurs clients. Cet accès inégal par rapport aux commerçants les rend moins compétitives.[25]

Parmi les autres rôles des femmes dans l'industrie du diamant, on trouve celles qui jouent un rôle de premier plan dans le financement des activités minières menées par des entreprises étrangères (seuls les ressortissants sierra-léonais pouvant demander des licences artisanales) et les femmes travaillant dans les bureaux des diamantaires et gérant les finances.[26] L'Agence nationale des minéraux, qui est chargée de l'administration du secteur des minéraux, est un bureau à majorité masculine et comprend quelques femmes seulement. Celles-ci occupent des postes de géologue et font partie de la direction de l'association des minéraux précieux. Les femmes y sont principalement représentées dans les départements des ressources humaines ou de la comptabilité.[27]

1.2 Obstacles à l'égalité des genres dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Sierra Leone

1.2.1 Manque d'acces aux financements

Le manque d'accès aux financements a été identifié comme l'un des obstacles les plus importants à la participation des femmes à l'extraction artisanale et à petite échelle en Sierra Leone. Les femmes possèdent généralement des biens meubles plutôt qu'immobiliers, ce qui signifie qu'elles ne disposent pas de garantie pour accéder à des prêts bancaires.[28] Dans les cas où les femmes peuvent posséder des fosses, elles doivent trouver des fonds par d'autres moyens, tels que les prêts familiaux.[29] Le niveau élevé de capital initial nécessaire au financement de l'exploitation des mines de diamants rend particulièrement difficile l'intégration des femmes dans ce secteur. Dans les principales régions d'extraction de diamants de la Sierra Leone, comme le district de Kono, les dépôts alluviaux sont plus difficiles à atteindre et des machines plus lourdes sont nécessaires pour creuser plus profondément.[30] Ce type d'équipement appartient généralement à des hommes et est loué, ce qui augmente encore le coût des investissements initiaux.[31]

L'extraction artisanale de l'or a attiré les femmes car elle est perçue comme étant plus facilement accessible et nécessite moins de capital que l'extraction de diamants. On considère qu'il s'agit de la principale raison pour laquelle il y a beaucoup plus de femmes dans ce secteur que dans celui de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle.[32] L'exploitation de l'or nécessite aucun soutien financier ni d'équipements coûteux, ce qui réduit tout de suite les obstacles et permet la participation des femmes disposant de moins d'actifs financiers.[33] Comme l'a déclaré un informateur :

« Dans le district de Kono, peu de femmes s'intéressent à l'exploitation de diamants, car il s'agit d'un secteur à forte intensité de capital. Si ce n'était pas le cas, les femmes s'y intéresseraient. »[34]

1.2.2 Manque d'acces aux terres

Un autre obstacle à l'accès des femmes au secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle est le manque d'accès aux terres. Bien qu'au niveau national les femmes aient légalement le droit d'acheter et de posséder des terres, les droits fonciers diffèrent selon les normes et pratiques traditionnelles de chaque région. En Sierra Leone, il existe des zones où des obstacles supplémentaires empêchent les femmes d'acheter des terres.[35] Certaines femmes dans les régions de Koidu, Sandoh, Kamara et Tankoro possèdent des fosses ou s'associent avec des propriétaires terriens et emploient tous les travailleurs de la fosse, mais il s'agit principalement de petites fosses gérées par des hommes.[36] Le sud et l'est de la Sierra Leone, ainsi que les zones urbaines, se montrent plus ouverts concernant les droits des femmes que le nord du pays, plus patriarcal sur le plan culturel et où il est plus difficile pour les femmes d'accéder à la terre autrement que par l'intermédiaire de leur mari.[37]

1.2.3 Violence sexuelle et sexiste

La violence sexuelle et sexiste dans les zones minières est un risque répandu pour les femmes travaillant au sein ou autour de sites d'extraction artisanale ou à petite échelle.[38] Il est socialement acceptable que les femmes voyagent seules, mais il est également courant que des femmes et des filles qui vont chercher de l'eau ou se rendent à pied sur des sites miniers soient violées ou maltraitées dans les zones rurales, en particulier si elles doivent parcourir de longues distances.[39] On trouve généralement des travailleuses du sexe aux alentours des sites d'extraction artisanale et à petite échelle, et on remarque des cas d'enlèvements et des niveaux élevés de grossesses précoces et de maladies sexuellement transmissibles (MST).[40] Ces problèmes ne se limitent pas aux femmes travaillant au sein ou autour des sites miniers mais, en raison de l'éloignement des sites et du fait qu'il s'agit d'un environnement à prédominance masculine, les sites d'extraction artisanale et à petite échelle sont des zones particulièrement exposées au risque de violence sexuelle et sexiste.

Après la fin de la guerre civile en Sierra Leone et vu les souffrances endurées par les femmes pendant le conflit, plusieurs lois sur la justice relative au genre ont été mises en œuvre au niveau national pour améliorer la condition féminine.[41] Un projet de loi sur l'égalité des genres a également été présenté au parlement mais n'a jamais été déposé et est en cours de révision.[42] Les principales lois nationales protégeant les droits des femmes en Sierra Leone sont les suivantes :[43]

- la loi de 2007 relative à la violence conjugale
- la loi de 2007 relative à la dévolution successorale
- la loi de 2007 relative à la réglementation du mariage et du divorce coutumiers
- la loi de 2012 relative aux infractions à caractère sexuel

Bien que ces lois représentent un progrès, l'accès à la justice par l'application de ces lois reste difficile. La loi relative aux infractions à caractère sexuel[44], par exemple, nécessite un examen médical des victimes d'agression par un médecin, ce qui est souvent impossible à faire pour les femmes vivant en zones rurales. Pour avoir accès aux tribunaux, les documents demandés et les frais juridiques constituent des obstacles pour les personnes qui ne sont pas en mesure de payer pour ces types de services.[45] Dans les zones rurales, les familles transigent et concluent souvent un accord avec l'agresseur sexuel et sexiste, car elles préfèrent ne pas gaspiller de temps et d'argent en se lançant dans une procédure judiciaire.[46]

1.2.4 Obstacles culturels

Les normes culturelles entourant les rôles liés au genre en Sierra Leone constituent un autre obstacle à une plus grande implication des femmes dans l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle et la chaîne de valeur du Système de Certification du Processus de Kimberley. Au sein des ménages sierra-léonais, il est toujours de coutume que les hommes soient les principales sources de revenus et prennent les décisions, tandis que les femmes s'occupent de la maison et des enfants. Ces attentes en matière d'autorité masculine sont profondément enracinées, de sorte que même dans les cas où les femmes gagnent plus que les hommes, elles s'en remettent généralement à leur mari pour prendre des décisions.[47] Le manque d'acceptation culturelle a été cité comme l'une des principales raisons de la représentation limitée des femmes aux postes de décision aux niveaux national et local.[48] En Sierra Leone, le gouvernement ne compte que quatre femmes et, bien qu'il existe certaines femmes chefs suprêmes (comme dans le district de Kenema), on reconnaît largement que, dans la majorité des contextes, l'autorité revient aux hommes.[49]

Ces attentes culturelles ont un impact important sur la participation des femmes à l'extraction de diamants, qui est également dirigée par des hommes et perçue, encore plus que d'autres industries, comme une activité masculine. Cette perception empêche l'acceptation des femmes dans le secteur de l'extraction de diamants, mais décourage également les femmes d'envisager cette activité comme une source de revenus.[50] Par conséquent, les femmes ne considèrent pas le secteur comme attrayant et pensent que certains emplois sont réservés aux femmes et d'autres aux hommes, dont l'extraction de diamants. Ces croyances sont enracinées dans la société sierra-léonaise et il peut être difficile de susciter chez les femmes le désir de travailler dans le domaine de l'extraction de diamants, même si elles en ont l'opportunité.[51]

1.3 Domaines d'intervention potentiels du Processus de Kimberley en Sierra Leone

Compte tenu du contexte de la Sierra Leone et des points d'orientation du PK dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle du pays, les interventions suivantes pourraient permettre au PK de traiter les problèmes de genre au sein de du secteur :

1.3.1 Recueil de donnees ventilees par genre lors des visites d'examen du pk

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) préconise la collecte de données ventilées par genre en tant que composante essentielle d'une évaluation et d'interventions efficaces de l'impact sur le genre. Selon l'EIGE, l'absence de données, statistiques et informations suffisantes ventilées par genre conduit à des conclusions basées sur la perception et la spéculation plutôt que sur des faits.[52] Le manque de données pose également des problèmes de suivi et d'évaluation et rend difficile la définition d'objectifs et d'indicateurs réalistes pour mesurer les progrès. Les informateurs ont fait remarquer que très peu de données ventilées par genre étaient actuellement mesurées dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Sierra Leone, et qu'une meilleure connaissance de la situation des femmes dans ce secteur contribuerait à favoriser une évolution positive.[53]

Un informateur a fait remarquer que :

« Comme le groupe de travail chargé des statistiques l'a signalé, les données constituent un défi très important. En Sierra Leone, il n'y a pas beaucoup de données, encore moins de données ventilées. On y connaît mal la place réservée aux femmes et on n'y parle pas souvent de leur autonomisation ».[54]

Les directives de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) pour l'intégration de la dimension de genre dans le secteur des minéraux soulignent que, dans de nombreux cas, un grand nombre de données sont déjà recueillies par les institutions minières et peuvent très facilement être ventilées par genre.[55] C'est également le cas du PK, qui recueille régulièrement des données par le biais du mécanisme d'examen par les pairs, de visites d'examen dans les pays participants et de rapports nationaux annuels. Le fait de recueillir des données supplémentaires sur le genre lors des visites d'examen et dans les rapports annuels des participants pourrait contribuer à une plus grande prise de conscience des questions de genre au sein de secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle, au suivi des évolutions dans ce secteur et à la définition d'objectifs significatifs au niveau national. Si celles-ci ont été rapportés au groupe de travail chargé du suivi du PK et si on les a abordées au cours des réunions intersessions et plénières du PK, alors il est également possible d'effectuer une analyse comparative et un apprentissage entre pairs. Une plus grande participation des groupes vulnérables aux missions sur le terrain et aux évaluations effectuées par le PK permettra de mieux comprendre la communauté élargie des acteurs participant à l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Sierra Leone et de savoir ce qui est le plus nécessaire à la promotion de l'égalité des genres.[56]

1.3.2 Inciter les femmes a participer davantage au fonds de developpement communautaire des zones diamantiferes (dacdf)

Depuis 2001, le gouvernement sierra-léonais finance le DACDF en y consacrant 25 % de la taxe de 3 % sur la valeur à l'exportation des diamants extraits par les détenteurs de licences d'exploitation artisanale, et les fonds ont été restitués aux districts et aux chefferies d'extraction des diamants.[57] Pour ce faire, le gouvernement verse les fonds directement aux chefs suprêmes qui décident, avec la communauté, de l'utilisation de ces fonds et des projets de développement dont ils ont le plus besoin, comme des routes, des écoles et des centres de santé.[58] En principe, les femmes bénéficient de ces fonds de développement communautaire, mais en pratique, elles ne jouent pas un rôle important dans le processus décisionnel relatif à l'utilisation des fonds par la communauté, ce qui signifie que leurs besoins ne sont pas bien représentés.[59]

Bien que le nombre de femmes travaillant directement dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle soir limité, un pourcentage des fonds du DACDF pourrait être utilisé pour soutenir des programmes axés sur la diversification des revenus dans les zones d'extraction de diamants et pour aider les professions exercées par les femmes. Cela cadrerait avec les engagements de la déclaration de Washington du PK, énoncés dans la clause B.1 : *« Les participants devraient encourager les communautés minières artisanales à diversifier leurs revenus et à élaborer des stratégies de subsistance*

complémentaires », et contribuer à améliorer la position des femmes dans les communautés en renforçant leur pouvoir décisionnel et en faisant en sorte qu'elles jouissent d'un niveau de revenus élevé.[60] Le genre n'est actuellement pas pris en compte dans les décisions de dépenses, mais si cela était mis en œuvre, cela pourrait permettre au secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle de bénéficier aux femmes et de les autonomiser au sein de la communauté.[61]

Indépendamment de la dimension de genre, l'allocation de fonds par le DACDF a été critiquée pour son manque de responsabilité dans l'affectation des fonds, son contrôle insuffisant par le gouvernement et son incohérence dans le processus de consultation entre différentes chefferies.[62] L'ONG Women in Mining and Extractives (WOME) a plaidé pour une plus grande participation des femmes aux prises de décisions dans le district de Kono et a déjà beaucoup œuvré pour éduquer les femmes sur les fonds mis à disposition par le gouvernement de sorte qu'il leur est plus facile de demander des comptes au chef suprême dans leurs dépenses.[63]

1.3.3 Formation d'associations feminines d'exploitation miniere

Les coopératives minières artisanales et à petite échelle sont généralement structurées selon une hiérarchie sexospécifique, dans la mesure où les rôles les plus importants (détenteur de licence et détenteur de fosse), principalement occupés par des hommes, exercent la plus grande influence.[64] Les femmes qui travaillent sur des sites miniers sont souvent exclues de l'adhésion car leurs rôles sont considérés comme marginaux au regard de l'activité. Là où les femmes sont incluses, elles ont souvent du mal à assister aux réunions de la coopérative en raison de responsabilités domestiques et de garde d'enfants. Compte tenu de ces difficultés, la création d'associations féminines d'exploitation minière dirigées par des femmes et destinées à faire face aux difficultés spécifiques au genre auxquelles les femmes sont confrontées dans le secteur pourrait être encouragée.

L'Association des femmes zambiennes de l'industrie minière (AZWIM), fondée dans les années 1990, constitue un exemple de réussite dont d'autres acteurs du secteur pourraient s'inspirer. L'association a contribué à la conclusion de contrats d'approvisionnement en pierres précieuses en Asie et au Canada et a soutenu le développement d'entreprises de fabrication de bijoux permettant aux femmes de diversifier leurs revenus. En 2014, ONU Femmes a consulté AZWIM pour la création d'une plate-forme d'investissement et de commerce en faveur des femmes du secteur minier.[65]

Encourager les femmes à former des associations minières leur permettrait d'exercer des pressions en faveur de leurs intérêts, ce qui augmenterait leurs chances d'obtenir un soutien financier et ouvrirait la possibilité de partenariats avec des exploitants miniers à plus grande échelle. En outre, une association favorise l'écoute de toutes les femmes et, de ce fait, contribue à réduire le risque que, dans un effort de promotion de l'égalité des genres, un petit nombre de femmes plus riches obscurcissent les points de vue des femmes plus pauvres. La création d'espaces et de réseaux réservés aux femmes au sein du secteur minier artisanal et à petite échelle à prédominance masculine permettrait aux femmes de partager librement leurs idées, leurs préoccupations et leurs ambitions, offrant ainsi la possibilité de s'attaquer à certains des obstacles qui entravent l'égalité des genres.

1.4 Conclusion: Sierra Leone

En Sierra Leone, les obstacles qui empêchent une plus grande participation des femmes au secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle sont plus financiers et culturels que juridiques. Il existe un manque de données ventilées par genre ainsi qu'un manque de travail pour faire en sorte que davantage de femmes intègrent le secteur. Ces problèmes sont profondément ancrés et nécessitent des interventions à long terme pour conduire à des changements de perception qui faciliteraient une plus grande inclusion des femmes dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle. Le PK n'a en soi pas le pouvoir de changer ces types de normes culturelles, mais peut apporter une contribution majeure en soulignant l'importance de l'inclusion du genre et en montrant l'intérêt de savoir si le secteur accepte de plus en plus les femmes et, si non, pourquoi. On peut démontrer cela en recueillant des données dans les rapports nationaux et lors des visites d'examen comprenant une analyse sexospécifique, ainsi que par la promotion d'une plus grande participation des femmes aux événements mondiaux et au niveau national des pays participants. Encourager des fonds comme le DACDF à prendre en compte l'ensemble de la communauté dans ses décisions de réinvestir les revenus du diamant, en particulier en tenant compte des besoins des femmes et des enfants, aiderait également les femmes à tirer davantage parti du secteur du diamant dans les zones diamantifères.

1.5 Opportunités pour la promotion de l`égalité des genres en Sierra Leone

Acteurs du secteur du diamant	Actions de promotion de l'égalité des genres en Sierra Leone
Processus de Kimberley	1. **Participation accrue des femmes au PK au niveau mondial**, par exemple en dirigeant des groupes de travail.[66] 2. **Un engagement public du PK en faveur de l'égalité des genres** inciterait les gouvernements nationaux à se pencher sur les questions d'égalité entre femmes et hommes dans le secteur du diamant. 3. Recueillir **des données ventilées par genre lors des visites d'examen et dans les rapports nationaux**.[67] 4. Le SCPK devrait employer des **éléments tenant compte de la problématique du genre dans le processus de suivi** au sein de chaque groupe de travail. Chaque pays devrait par exemple montrer comment les activités du SCPK ont eu un impact sur les femmes et les autres groupes vulnérables.[68]
Niveau national	1. Disposer d'une politique en faveur de l'égalité des genres au niveau national, afin que les ministères tels que celui des Mines intègrent des mesures visant à atteindre une plus grande égalité des genres dans leur processus budgétaire.[69] 2. Créer des **lois et des politiques anti-discriminatoires claires** qui permettent un accès égal et explicite des femmes à toutes les activités liées à l'exploitation minière, de la fosse à l'exportation.[70] 3. **Prévoir des mécanismes d'incitation pour que les femmes participent à l'extraction minière**, par exemple par le biais d'une réduction d'impôts.[71] 4. Encourager **la participation des femmes aux fonctions politiques**.[72]

Acteurs du secteur du diamant	Actions de promotion de l'égalité des genres en Sierra Leone
	5. Renforcer **l'application des lois protégeant les droits des femmes** et améliorer leur accès aux services juridiques.[73] 6. **Formaliser le système du DACDF de manière à ce qu'il nécessite la prise en compte des besoins de développement des femmes** pour allouer des fonds. 7. Embaucher plus de femmes au sein de la National Mining Association, pour qu'elles exercent des rôles tels que la délivrance de licences. 8. Renforcer les capacités du personnel technique travaillant au sein des ministères en rapport avec le secteur minier pour dispenser une formation sexospécifique aux techniques et à l'accès aux données géologiques. 9. Recueillir des statistiques pouvant aider à réclamer des changements législatifs pour éliminer les obstacles auxquels les femmes font face dans le secteur minier.[74] Les types de données qui pourrait être utiles comprendraient : a. Le pourcentage de femmes intéressées par une participation au secteur b. Les difficultés auxquelles elles font face c. Le nombre de femmes tirant des revenus du secteur du diamant (activités minières et emplois liés au secteur minier, ou soutien aux mineurs) d. Le nombre d'hommes et de femmes titulaires de licences
Administration locale	1. **Embaucher plus de femmes dans l'administration des mines de diamants au niveau local**, comme dans les départements des finances, etc. 2. Recueillir des données selon les directives du gouvernement national sur le secteur minier et les femmes dans le secteur minier.
Chefs suprêmes	1. **Veiller à ce que le point de vue des femmes soit pris en compte dans les décisions concernant le DACDF** et que les fonds soient alloués à des projets bénéficiant aux femmes de la communauté.[75] 2. Inclure les chefs suprêmes dans une campagne d'éducation communautaire visant à lutter contre les attitudes discriminatoires existantes à l'égard des femmes dans le secteur artisanal.
Organisations de la société civile et donateurs	1. Travailler pour sensibiliser à l'inégalité entre les genres en tant que problème et renforcer la compréhension. [76] 2. Soutenir les femmes en termes de formation professionnelle (telle que la valorisation des diamants, la tarification, la documentation des dépenses) et l'accès au micro crédit.[77] 3. Créer une déclaration de politique et de mission sur le genre, s'engageant à promouvoir l'égalité des genres et à améliorer les moyens de subsistance des femmes dans le cadre de leurs initiatives. 4. Sensibiliser sur les processus, les avantages et les opportunités au sein du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle afin que les femmes se sentent mieux équipées pour rejoindre le secteur.[78] 5. **Investir dans la participation des femmes des communautés locales** en matière d'extraction de diamants artisanale et à petite échelle afin d'améliorer leur situation socio-économique.[79]

Côte d'Ivoire

2.0

2.1 Le rôle des femmes dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire produit moins de diamants que sa voisine, la Sierra Leone, mais les pierres précieuses ont toujours joué un rôle important dans son histoire économique et politique. Les diamants sont extraits dans deux régions de Côte d'Ivoire, centrées sur les villes de Séguéla (région de Worodougou, dans le Centre-Ouest) et Tortiya (région de la Vallée du Bandama, dans le Centre-Nord). Une grande partie de ces deux régions sont couvertes par un permis de recherche de diamants attribué à la société parapublique *Société pour le développement minier en Côte d'Ivoire* (SODEMI), qui est également chargée de fournir une assistance technique et organisationnelle aux mineurs dans le cadre de ces permis. L'activité liée aux diamants a repris en avril 2014, après la levée de l'interdiction internationale mise en place depuis 2005. En 2017, le pays a exporté une valeur de 11 156 ct, pour un montant de 2,1 millions USD.

Le cadre réglementaire de la Côte d'Ivoire applicable aux activités d'extraction artisanale de diamants est le Code minier de 2014, le décret d'application du Code, le Code de l'environnement, le Code du travail, le droit foncier et la politique nationale en matière d'égalité des chances et d'équité entre les genres visant à intégrer la dimension de genre dans les activités du secteur public et des entreprises.[80]

Cependant, en pratique, le secteur ivoirien de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle est dominé par les hommes, du financement à l'extraction, en passant par le commerce et l'exportation.[81] Parmi les 47 permis d'exploitation artisanale octroyés au cours des 5 dernières années, aucun n'a été attribué à une femme.[82] Selon de nombreux rapports sur la représentation des femmes dans le secteur du diamant en Côte d'Ivoire, il n'y aurait aucune femme dans le secteur. Cependant, le projet DPDDA (droits de propriété et développement du diamant artisanal) a montré que ce n'était pas le cas et que dans certaines régions de la Côte d'Ivoire, les femmes sont impliquées dans le secteur.[83] Le mandat de Mme Thes en tant que représentante de la Côte d'Ivoire pour le PK, qui s'est achevé à la mi-2018, a également eu un impact important sur les croyances concernant le rôle des femmes dans l'extraction de diamants, ce qui a eu pour effet de faire évoluer les mentalités.[84]

La dynamique de genre dans le secteur minier ivoirien est très différente dans les deux régions diamantifères, Séguéla et Tortiya. Dans la région de Séguéla, les femmes ne sont pas autorisées à travailler sur le site de la mine ni à proximité de celui-ci en raison de fortes croyances culturelles selon lesquelles les femmes portent malheur au secteur minier. Un informateur a indiqué qu'à Séguéla, le secteur était «100 % masculin ».[85] Des efforts ont été déployés pour sensibiliser les gens à l'inclusion des femmes dans cette région alors que la Côte d'Ivoire s'efforçait de se conformer aux normes du PK et de mettre un terme à cette non-participation, mais ils ont très souvent échoué. Par exemple, des pressions ont été exercées pour que les coopératives minières incluent des femmes parmi leurs membres, ce qui n'a pas abouti. Simplement quelques coopératives ont été enregistrées au nom de la femme la plus âgée du village, en plus de celui du dirigeant de la coopérative. La femme nommée assistait aux réunions mais ne participait pas à la prise de décisions ou à l'exploitation minière et assumait un rôle purement nominal.[86] Les incidents violents constituent un risque à proximité des mines en raison de leur isolement et de la consommation de drogue parmi les mineurs. Cependant, les violences sexuelles et sexistes ne seraient pas encore particulièrement répandues sur les sites miniers, principalement parce que peu de femmes sont présentes autour des exploitations.[87]

Tortiya est une région en grande partie peuplée d'immigrés venus de tout le pays et de la sous-région d'Afrique de l'Ouest à la recherche d'un emploi dans la société de diamants qui a créé le village, façonnant progressivement leurs propres pratiques et traditions locales.[88] Des migrants, hommes et femmes, sont venus à Tortiya pour y travailler, et il est fréquent que hommes et femmes gagnent leur vie, y compris dans le secteur minier.[89] Si l'extraction minière ne constitue pas un travail courant chez les femmes, qui sont principalement impliquées dans d'autres secteurs tels que l'agriculture, celles-ci possèdent également des terres et travaillent à l'extraction et au lavage du gravier dans l'industrie minière de la même manière que les hommes. Tortiya accueillait la seule femme connue à posséder des permis d'exploitation minière dans le secteur du diamant en Côte d'Ivoire. Récemment, un groupe de femmes, dont le travail était de creuser, a reçu un financement d'acheteurs locaux de diamants.[90]

Bien que le nombre de femmes travaillant dans le secteur du diamant à Tortiya soit toujours nettement inférieur au nombre des hommes, l'acceptation culturelle des femmes dans le secteur du diamant est meilleure et les obstacles à l'entrée sur le marché sont considérablement inférieurs à ceux de Séguéla. Le contraste entre ces deux régions montre à quel point les rôles des femmes dans l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle reflètent les relations de genre au sein des communautés minières locales, et que le type d'interventions nécessaires dans chaque région pour promouvoir l'inclusion de la dimension de genre doit également être ciblée.

Le financement de l'extraction de diamants est légalement ouvert aux hommes et aux femmes, mais il est rare que les femmes soient concernées et il n'y a qu'un seul cas connu à Tortiya d'une femme participant activement au financement.[91] Dans le commerce des diamants, ce sont principalement les hommes qui se chargent de la négociation, de l'arbitrage, de la vente, de la revente et de l'achat. Les femmes sont parfois impliquées dans la vente et la revente de diamants, mais cela est rare. Les femmes et les hommes sont actifs dans l'exportation de diamants, à savoir l'évaluation, la négociation, la vente et l'achat, ainsi que la certification. Au sein du secrétariat permanent du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire, deux membres sur huit sont des femmes. La personne responsable du PK à la CENTIF est également une femme, tout comme la directrice nationale adjointe du DPDDA.[92] L'ONG CADES, membre du groupe tripartite du PK, emploie également principalement du personnel féminin.[93]

2.2 Obstacles à l'égalité des genres dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle en Côte d'Ivoire

2.2.1 Obstacles culturels

Les principaux obstacles à une plus grande participation des femmes à l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle mentionnés par les informateurs étaient les traditions, les coutumes et les préjugés. Les superstitions entourant la présence de femmes dans le secteur de l'extraction de diamants constituent un obstacle important à leur inclusion. Dans le secteur minier en Côte d'Ivoire, laisser pénétrer les femmes sur les sites d'extraction de diamants est synonyme de malheur, ce qui a un impact considérable sur l'accès des femmes au secteur.[94] On suppose également que l'exploitation minière est trop difficile et dangereuse pour les femmes car elles seraient physiquement plus faibles que les hommes. Madame Thes, en tant qu'ancienne représentante de la Côte d'Ivoire pour le PK, a forcé les mineurs à remettre leurs croyances à ce sujet en question et a pu gagner beaucoup de respect de la part des hommes des communautés d'extraction de diamants, à tel point que sur de nombreux sites elle est la seule femme autorisée à entrer, car elle leur a prouvé que son travail n'a pas porté malheur. Les employés du projet DPDDA ont également établi des liens de confiance avec les communautés minières et, bien qu'au début de leur travail, aucune employée n'était la bienvenue sur les sites, elles sont désormais acceptées et ont organisé des formations et suivi des évaluations des techniques d'extraction utilisées par les mineurs.[95] Cependant, dans la plupart des cas, et particulièrement à Séguéla, les femmes locales ne sont toujours pas autorisées sur les sites, car elles sont traitées différemment des étrangers ou des représentants du gouvernement tels que Mme Thes.[96]

2.2.2 Manque d'acces aux financements et a la propriete

Le manque d'accès aux financement par les femmes dans les zones rurales de la Côte d'Ivoire signifie qu'elles ne sont pas considérées comme des parties prenantes majeures à la prise de décisions par les communautés locales.[97] Dans la dynamique du pouvoir des villages, la situation socioéconomique mauvaise des femmes empêche leurs opinions d'être perçues comme aussi importantes que celles des hommes lors des réunions. Étant donné que les hommes sont normalement propriétaires de biens et contrôlent les ressources, leurs intérêts sont prioritaires, si bien que les dépenses destinées aux marchés sont généralement approuvées à la place d'autres options telles que les centres de santé maternelle.[98] On assiste à cela lors de processus de décision concernant le réinvestissement des revenus des diamants dans la communauté locale.[99] Cela se reflète également au niveau des ménages, au sein desquels les hommes prennent parfois eux-mêmes les décisions.[100] Dans le secteur des diamants, le financement est octroyé par les hommes aux hommes et, bien qu'il n'existe aucune loi ou réglementation interdisant aux femmes d'avoir accès au financement, seuls les hommes sont concernés.[101]

2.2.3 Manque d'education

Un autre obstacle à une plus grande participation des femmes à l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle est leur niveau d'éducation généralement inférieur.[102] Bien que de nombreux mineurs soient également analphabètes, le taux d'analphabétisme des femmes dans les communautés d'extraction de diamants est encore plus élevé.[103] L'éducation sous forme de formation de personnels techniques et d'appui au sein de l'équipe de soutien gouvernementale ou de la SODEMI affiche également une très faible participation des femmes. Les organisations justifient cela par le faible intérêt des femmes à travailler dans des régions minières difficiles, mais les femmes qui travaillent pour ces organisations signalent un manque d'installations visant à soutenir leur participation. Par exemple, il n'y a pas d'installations sanitaires à leur disposition, et les équipements ne sont pas adaptés à elles, par exemple les vélos ne sont pas à la bonne hauteur pour les femmes.[104] Cela donne à penser que le manque d'infrastructures en matière de possibilités d'éducation et de formation dans le secteur du diamant est un facteur qui empêche la participation des femmes et le renforcement de leurs capacités.

2.3 Domaines d'intervention potentiels du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire

En examinant le contexte de la Côte d'Ivoire et les points d'orientation du PK dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle dans le pays, les interventions suivantes pourraient constituer des opportunités pour le PK de traiter les problèmes de genre au sein du secteur :

2.3.1 Une plus grande representation feminine dans les systemes du PK

À ce jour, on remarque une très faible participation des femmes dans les activités minières et dans l'administration du secteur minier, dont le PK fait partie. Comme cela a été démontré par le travail de direction de Madame Thes et par les employées du pro-

jet DPDDA, l'intensification de l'interaction des mineurs du secteur des diamants avec les femmes contribue à remettre en question les croyances selon lesquelles les femmes portent malheur aux sites miniers et à normaliser leur présence dans le secteur. Comme l'a déclaré un informateur :

« La présence d'une femme qui fait preuve d'autorité sur le site minier change la donne. La présence d'une femme sur le site sans la survenue d'aucun malheur prouve que cela est possible et change les choses. »[105]

Une des façons dont le PK pourrait y contribuer directement serait de sélectionner des femmes à former comme évaluatrices. Les évaluateurs sont bien respectés et la formation est hautement spécialisée et nécessaire au secteur. Les stages de formation de nouveaux évaluateurs sont souvent proposés par d'autres pays participants, tels que l'Australie et l'UE, comme moyen de renforcement des capacités. En ciblant les femmes pour qu'elles bénéficient de ce type d'opportunités, ces dernières seraient en mesure de collaborer avec les mineurs et de participer davantage au secteur des diamants, tout en continuant à remettre en question les normes et les préjugés sexospécifiques existants. Cela pourrait également être envisagé pour les stages proposés par la SODEMI et la Direction des mines dans les domaines de la géologie et des statistiques.

Ces mesures concrètes peuvent s'accompagner d'actions de sensibilisation aux préjugés et à l'inégalité des genres afin de faire évoluer les points de vue du grand public sur les rôles des hommes et les femmes et l'implication des femmes dans l'extraction minière des diamants.[106] Il est essentiel qu'une plus grande participation des femmes aux niveaux mondial, national et local de l'industrie de l'extraction de diamants s'accompagne d'un pouvoir décisionnel accru.[107] Cela signifie que le renforcement des capacités doit être mené parallèlement à l'augmentation des quotas pour une participation accrue des femmes.

2.3.2 Enregistrement des mineurs dans la region de Tortiya

La région de Tortiya n'abrite actuellement aucun système efficace d'enregistrement des mineurs, ce qui signifie qu'il est difficile pour les groupes qui s'emploient au renforcement des capacités du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle de mieux comprendre le secteur du diamant dans la région et sa répartition par genre. S'il existait un moyen d'enregistrer tous les mineurs, et si celui-ci prenait en compte le genre des mineurs, il serait alors plus facile pour les projets de groupes comme le DPDDA de cibler les femmes dans leur travail de formation et de renforcement des capacités. L'enregistrement est encouragé par des opportunités de formation sur des sujets tels que les techniques minières plus intelligentes. Si les femmes mineurs savaient qu'elles obtiendraient le même niveau d'accès à ces services que les hommes miniers grâce à l'enregistrement, elles seraient également beaucoup plus susceptibles de s'enregistrer. Ce type d'initiative pourrait sensibiliser les femmes du secteur et améliorer le suivi du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle dans son ensemble. Le gouvernement n'a pas encore lancé de processus d'enregistrement des mineurs dans la région de Tortiya et, à mesure que celui-ci est élaboré, il est possible d'inclure les postes de femmes dans la chaîne d'approvisionnement et l'enregistrement des mineurs dans le processus.

2.3.3 Ameliorer la situation socio-economique des femmes en les impliquant dans d'autres secteurs

Bien que les femmes ne participent pas souvent au secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle et que certaines zones soient interdites d'inclusion, il existe d'autres professions plus culturellement acceptables pour les femmes et qui peuvent améliorer leur statut social au sein de la communauté.[108] Il est acceptable pour les femmes de posséder de petites entreprises permettant d'améliorer de confort au sein des mines et fournissant aux mineurs de la nourriture, des cigarettes, des boissons, etc., et il est courant que les femmes prennent part à l'agriculture. Au vu de cela, le projet DPDDA a permis de mettre en place un système dans lequel des groupes de femmes étaient propriétaires d'outils tels que des pompes à eau et des motos, qui sont importants pour les secteurs minier et agricole. Il a également permis de mettre en place un système de location permettant de prêter ces machines à des mineurs.[109]

Ce projet a porté ses fruits car il permit aux femmes du secteur minier de participer d'une manière respectueuse des normes culturelles profondément enracinées et a été très rentable pour les femmes, améliorant ainsi leur situation dans la communauté.[110] Cela a également permis à la communauté de passer d'une extraction minière artisanale à une forme plus mécanisée en fournissant la technologie nécessaire pour accéder aux gisements les plus difficiles. Cette méthode de renforcement de l'autorité des femmes dans d'autres régions donne plus de pouvoir au processus de prise de décisions et conduit la communauté faire évoluer progressivement et globalement son comportement à l'égard des femmes, sans susciter de difficulté directe. En abordant l'ensemble de la communauté minière au lieu d'examiner spécifiquement les activités du secteur, il est possible d'avoir plus d'impact sur la situation générale des femmes, ce qui contribue à des changements plus profonds et plus durables dans la condition féminine générale.

En dehors du secteur minier, les femmes peuvent également être soutenues par le renforcement des capacités en matière de stratégies de subsistance alternatives, comme l'a démontré le projet DPDDA.[111] La réhabilitation des anciennes terres minières en cultures de rapport constitue un moyen de faciliter les moyens de subsistances grâce à une planification prenant en compte toutes les étapes du cycle de vie de la mine et offrant aux femmes la possibilité d'améliorer indirectement leur situation économique par le biais du secteur minier.[112] Cela permettrait d'améliorer leur situation socio-économique et potentiellement leur pouvoir de décision au sein du ménage et de la communauté.

2.4 Conclusion : Côte d'Ivoire

Il existe en Côte d'Ivoire une différence frappante dans les comportements à l'égard des femmes entre les deux principales régions d'extraction de diamants, ce qui signifie que les tentatives de promotion d'une plus grande inclusion des femmes dans le secteur minier devraient se faire de manière différente entre les régions. Les deux régions se heurtent à des obstacles importants qui empêchent les femmes de participer davantage au secteur, ce qui nécessite des interventions adaptées sur le terrain, mais le PK peut également mener des travaux au niveau national qui seraient bénéfiques pour les deux régions. Les femmes embauchées et formées par le PK qui jouent des rôles extérieurs en traitant directement avec les mineurs peuvent aider à normaliser et à sensibiliser les hommes et les femmes à la participation féminine dans le secteur de l'extraction de diamants. Le travail de l'ancienne représentante du PK pour la Côte d ' Ivoire, ainsi que des employées du DPDDA, a montré comment cela pouvait susciter un changement de perception.

2.5 Possibilités de promotion de l'égalité des genres en Côte d'Ivoire

Type d'acteur	Possibilités de promotion de l'égalité des genres
Processus de Kimberley au niveau mondial	1. Promouvoir une plus grande participation des femmes dans les organes de décision. 2. Recueillir des données ventilées par genre sur les mineurs, les organisations minières et les équipes nationales de gestion technique de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle. 3. Faire une déclaration publique claire pour promouvoir la prise en compte du genre au sein du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle et de la chaîne d'approvisionnement du PK, de manière à ce qu'elle puisse être liée à la fois aux dispositions du PK et au cadre de réglementation minière des pays membres. 4. Établir un système de mesure clair pour le suivi des groupes de travail, des missions d'examen et des rapports annuels afin de donner une idée plus précise des progrès réalisés en matière d'égalité des genres et d'objectifs spécifiques en termes de soutien à l'égalité des genres au niveau national.
Gouvernement national	1. Définir des principes clairs pour l'accès des femmes aux ressources minières, tels que les dispositions du Code minier, l'information et la formation technique, afin de veiller à ce que les questions clés soient prises en compte dans les directives gouvernementales visées. 2. Faciliter l'embauche de femmes diplômées pour des postes techniques disponibles au sein des instances concernées de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle. 3. Promouvoir une plus grande implication des femmes dans les instances de décision, étendue aux femmes dirigeantes des principales communautés d'extraction de diamants artisanale et à petite échelle. 4. Renforcer les capacités des membres du PK en matière d'analyse et de planification sexospécifiques afin de s'assurer que l'analyse du rôle des femmes dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle de l'impact de ce secteur sur les femmes est menée à tous les niveaux. 5. Renforcer les capacités du personnel technique travaillant dans les ministères des Mines pour dispenser une formation sexospécifique aux techniques et à l'accès aux données géologiques.

Type d'acteur	Possibilités de promotion de l'égalité des genres
Société pour le développement minier en Côte d'Ivoire SODEMI	1. Offrir une formation directe ou indirecte aux femmes impliquées dans le secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle. Il existe déjà des supports visuels et audio dans les langues locales, notamment des formations vidéo sur le PK, le Code minier et des techniques minières améliorées, adaptées à un public peu ou pas alphabétisé, qui pourraient être utilisées pour cela, et ce à moindre coût. 2. Faciliter la participation effective des femmes dans les villages abritant des coopératives d'extraction de diamants en les associant à la délimitation de parcelles dans le cadre de la planification de l'utilisation des terres par les villages et en encourageant les femmes prestataires de services (location d'outils). 3. Définir des actions spécifiques ciblant les femmes pouvant être incluses dans le plan de travail annuel national des participants au PK, telles que des formations et le renforcement de la capacité organisationnelle des coopératives minières.
Administration locale	1. Promouvoir une plus grande participation des femmes dans les instances de décision par le biais du mentorat et du renforcement des capacités. 2. Fournir une plate-forme aux chefs de village lors de réunions relatives au secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle et à l'aménagement du territoire avec des coopératives et des détenteurs de permis semi-industriels. 3. Informer les coopératives et les communautés minières des dispositions spécifiques du code et des diplômes miniers, ainsi que des recommandations des réunions nationales du PK. 4. Exiger des coopératives minières et des mines semi-industrialisées qu'elles enregistrent et partagent des données sur les femmes impliquées sur le site, qu'il s'agisse de mineurs ou de propriétaires de petites entreprises.

Type d'acteur	Possibilités de promotion de l'égalité des genres
Organisations de la société civile	1. Organiser des campagnes d'éducation et de sensibilisation relatives à la dimension de genre auprès des autorités locales, des chefs de village, des coopératives minières et des femmes, afin de lutter contre les comportements discriminatoires à l'égard des femmes dans le secteur artisanal. 2. Mener des projets de renforcement des capacités pour les femmes afin de leur fournir des connaissances et des outils pour améliorer leur situation socio-économique et participer aux prises de décisions. 3. Soutenir les femmes chefs de village où sont extraits des diamants et les femmes mineurs travaillant dans des mines de diamants pour qu'elles puissent assister à des réunions nationales et échanger des idées ; faciliter la participation des femmes du secteur de l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle aux réseaux de femmes et du secteur minier. 4. Mener des exercices de suivi sectoriels périodiques et enregistrer les résultats, dont ceux en lien avec la dimension de genre. 5. Mener des campagnes d'alphabétisation destinées aux femmes des communautés minières sous forme de formations techniques, administratives et de gestion ; cours d'alphabétisation de base ; et diverses présentations relatives aux lois du gouvernement, aux communications et aux réseaux, à la recherche d'informations et à l'accès à celles-ci, ainsi qu'à des procédures telles que la demande de licence. 6. Fourniture d'informations sexospécifiques et de réseaux utiles sur les diverses opportunités qui se présentent de temps à autre ; avantages et inconvénients des activités ; questions juridiques ; normes de bonnes pratiques ; emplois ; disponibilité et accès aux finances, aux données géologiques, aux licences et aux droits fonciers, aux équipements et à la technologie, aux marchés et aux prix ; et d'autres expériences de femmes dans le secteur minier.
Chefs de village	1. Impliquer les femmes enregistrées comme membres de coopératives minières dans les processus décisionnels locaux en matière d'extraction de diamants et d'aménagement du territoire. 2. Permettre aux femmes de s'exprimer lors des consultations de la communauté pour une participation significative aux activités liées à l'extraction de diamants artisanale et à petite échelle, y compris avec les coopératives d'extraction de diamants et d'autres parties prenantes. 3. Transmettre des messages de sensibilisation ciblant les coopératives minières et les femmes des communautés minières sur le rôle de la femme dans la lutte contre les perceptions et les préjugés négatifs à l'égard des femmes et initier un dialogue plus positif et plus ouvert visant à susciter une évolution.
Donateurs	1. Assurer l'inclusion d'activités bénéficiant aux hommes et aux femmes dans les programmes de développement ciblant les communautés minières d'extraction de diamants artisanale et à petite échelle. Ces activités pourraient porter directement sur le développement des mineurs ou sur l'autonomisation économique plus générale au sein des communautés minières. 2. Promouvoir les programmes d'épargne et de crédit des villages pour faciliter l'accès au financement des femmes dans les communautés minières d'extraction de diamants artisanale et à petite échelle.

Recommandations sur la manière d'aborder l'intégration de la dimension de genre dans les États membres du Processus de Kimberley

3.0

Il est recommandé d'aborder l'intégration du genre avec une forte compréhension contextuelle à la fois au niveau national et de la région spécifique d'extraction de diamants.

Comme on peut le voir dans les régions minières de diamants de la Côte d'Ivoire et en observant les différents comportements culturels à l'égard des femmes dans le nord et le sud de la Sierra Leone, les interventions en matière d'égalité des genres doivent être adaptées à la situation locale et faire face aux problèmes spécifiques de ces régions plutôt que de se conformer à une approche généralisée. Pour ce faire, il est possible de contacter les organisations de la société civile (OSC) locales du secteur de l'extraction de diamants pour obtenir des conseils et des informations générales. Même si les OSC n'abordent pas spécifiquement le domaine de l'extraction de diamants, elles permettront d'utiliser les bonnes connaissances de la communauté et offriront une perspective plus large sur la dynamique de la puissance dans la région cible.

Les questions suivantes pourraient être utiles pour guider cette recherche de base :

1. Quelle est la situation des hommes et des femmes au sein de la communauté locale ?
2. L'intervention envisagée prend-elle en compte les différents intérêts, rôles et positions des hommes et des femmes au sein de la communauté locale ? Comme :
   a. La répartition des revenus entre femmes et hommes
   b. La façon dont les femmes perçoivent la sécurité
   c. Les taux d'emploi des femmes
   d. La ségrégation liée au genre sur le marché du travail
3. Quelles inégalités existent-elles entre les hommes et les femmes en termes d'accès aux ressources et de capacité à exercer leurs droits par le biais de normes de genre ?

Il est nécessaire de tenir compte de l'ensemble de la communauté minière locale lors de la planification d'interventions plutôt que de se concentrer exclusivement sur les personnes employées directement sur le site minier.

Les femmes ne sont généralement pas directement employées dans l'extraction de diamants, mais elles jouent un rôle clé dans les communautés. Une plus grande participation des femmes sur les sites miniers constituerait une évolution positive, mais il est peu probable que cela se produise à grande échelle avant le franchissement d'autres obstacles, comme l'amélioration de la situation socio-économique des femmes dans la communauté. Comme l'a montré le travail accompli par le DPDDA en Côte d'Ivoire, l'autonomisation des femmes dans d'autres rôles, comme la location de matériel, leur permet de s'impliquer dans le secteur et d'améliorer leur situation au sein de la communauté. L'amélioration de l'accès aux financements contribue à éliminer les obstacles pratiques et culturels à la participation des femmes à la chaîne d'approvisionnement et favorise également l'égalité des genres.[113]

Enfin, il est recommandé de renforcer les capacités des femmes en offrant des opportunités de direction et d'implication dans le secteur de l'extraction de diamants.

Les femmes sont généralement exclues de certains rôles dans le secteur du diamant ou au sein de la communauté. Dans leurs efforts pour promouvoir l'inclusion des femmes, les organisations devraient également prendre en compte les compétences et les informations dont les femmes pourraient avoir besoin pour être bien outillées pour occuper ces postes. Cela peut se faire en dialoguant avec les femmes elles-mêmes pour mieux comprendre la formation ou l'assistance dont elles estiment avoir besoin et la meilleure façon de les soutenir.

Notes de fin de document

1 "About | KimberleyProcess." Dernière consultation le 13 août 2018 *https://www.kimberleyprocess.com/en/about*

2 "About | KimberleyProcess." Dernière consultation le 13 août 2018 *https://www.kimberleyprocess.com/en/about*

3 « Diamonds.Net - Kimberley Process Begins Two-Year Review, » 12 mars 2018. *http://www.diamonds.net/News/NewsItem.aspx?ArticleID=62026&ArticleTitle=Kimberley+Process+Begins+Two-Year+Review*

4 « Hilde-Hardeman-Opening-Speech_en.Pdf. » Dernière consultation le 31 juillet 2018 *http://ec.europa.eu/dgs/fpi/documents/hilde-hardeman-opening-speech_en.pdf*

5 « Hilde-Hardeman-Opening-Speech_en.Pdf. » Dernière consultation le 31 juillet 2018 *http://ec.europa.eu/dgs/fpi/documents/hilde-hardeman-opening-speech_en.pdf*

6 "Sierra Leone - Economy." Dernière consultation le 22 août 2018

7 "Sierra Leone - Economy." Dernière consultation le 22 août 2018

8 'Artisanal Mining Policy for Sierra Leone', 2017

9 A2018SL, C2018SL

10 A2018SL

11 'Artisanal Mining Policy for Sierra Leone', 2017

12 A2018SL

13 A2018SL

14 A2018SL

15 A2018SL

16 C2018SL

17 C2018SL, I2018SL

18 A2018SL

19 A2018SL, F2018SL

20 "Men, Gender Equality and Gender Relations in Mali Findings from the International Men and Gender Equality Survey." Dernière consultation le 25 septembre 2018

21 A2018SL, C2018SL

22 A2018SL, C2018SL

23 F2018SL

24 A2018SL

25 F2018SL

26 A2018SL

27 I2018SL

28 B2018SL

29 C2018SL

30 I2018SL

31 B2018SL

32 A2018SL, C2018SL, D2018SL, F2018SL,

33 A2018SL

34 E2018SL

35 B2018SL

36 C2018SL

37 B2018SL

38 A2018SL, B2018SL,

39 B2018SL

40 A2018SL

41 B2018SL

42 B2018SL

43 "Legal Protection at Last for the Women of Sierra Leone." ReliefWeb. Dernière consultation le 20 août 2018

44 L'article 39 de la loi dispose qu'une victime d'infraction sexuelle a droit à un traitement médical gratuit et à un compte rendu médical gratuit. En Sierra Leone, seul un médecin peut délivrer un compte rendu médical signé, requis par la police pour engager des poursuites. Une infirmière ne peut pas délivrer de compte rendu médical.

45 B2018SL

46 B2018SL, C2018SL

47 B2018SL, I2018SL

48 I2018SL

49 I2018SL, D2018SL, F2018SL

50 A2018SL, E2018SL

51 E2018SL

52 « General Considerations. » EIGE Dernière consultation le 3 août 2018 *http://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/toolkits/gendensiderations*

53 C2018SL, F2018SL

54 H2018SL

[55] Hinton, J. « Guidelines for mainstreaming gender in the minerals sector », 2012 GIZ et CIRGL

[56] G2018SL

[57] Banque mondiale « Sierra Leone - A Simplified Handbook on the Government of Sierra Leone's New Operational Procedures and Guidelines for the Diamond Area Community Development Fund (DACDF). » Banque mondiale, 1er janvier 2009 s-for-the-diamond-area- .

[58] « Sierra Leone - A Simplified Handbook on the Government of Sierra Leone's New Operational Procedures and Guidelines for the Diamond Area Community Development Fund (DACDF). » Banque mondiale, 1er janvier 2009

[59] H2018SL

[60] « 2012 Washington Declaration_.Pdf. » Dernière consultation le 3 août 2018.

[61] C2018SL

[62] E2018SL

[63] E2018SL

[64] Jønsson, J. B., & Bryceson, D. F. (2009). Rushing for Gold: Mobility and Small-Scale Mining in East Africa. Development and Change, 40(2), 249–279.)

[65] ONU Femmes. (2014b). Developing the proposal on "Towards integrating gender equality in the Zambian extractive industries." Extrait de *https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?cur_job_id=51185*

[66] D2018SL

[67] H2018SL

[68] H2018SL

[69] B2018SL, H2018SL

[70] F2018SL

[71] F2018SL

[72] D2018SL

[73] D2018SL, E2018SL

[74] C2018SL

[75] C2018SL

[76] C2018SL

[77] E2018SL

[78] E208SL

[79] H2018SL

[80] F2018GP, A2018CDI

[81] E2018CDI

[82] G2018CDI

[83] F2018GP

[84] F2018GP

[85] F2018GP

[86] F2018GP

[87] F2018GP, J2018CDI, Eric Lago

[88] F2018GP

[89] F2018GP

[90] F2018GP

[91] F2018GP

[92] A2018CD

[93] A2018CDI

[94] J2018CDI

[95] F2018GP

[96] F2018GP

[97] F2018GP

[98] F2018GP

[99] F2018GP

[100] E2018CDI

[101] J2018CDI, L2018CDI

[102] A2018CDI, B2018CDI

[103] G2018CDI

[104] F2018GP

[105] F2018GP

[106] L2018CDI

[107] E2018CDI

[108] F2018GP

[109] F2018GP

[110] F2018GP

[111] A2018CDI, E2018CDI, F2018CDI

[112] A2018CDI, E2018CDI, F2018CDI

[113] G2018SL

Publication

Publié par
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn et Eschborn / Allemagne

Programme sectoriel
Ressources extractives et développement
Friedrich-Ebert-Allee 36
53113 Bonn / Allemagne

T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66
E info@giz.de
I www.bmz.de/rohstoffe

Auteurs
Ce rapport a été rédigé par Kate MacLeod et Victoria Gronwald, avec les contributions de Halima Tejan-Sie, Sabine Jiekak et Simon Gilbert.
© Tout texte rédigé par Levin Sources

Clause de non-responsabilité
Le présent rapport a été élaboré à partir de sources et de données considérées comme fiables par Levin Sources au moment de la rédaction du présent document. Levin Sources ne garantit toutefois pas leur exactitude ou leur exhaustivité. Le rapport est fourni à titre informatif et son contenu ne doit pas être interprété comme étant approuvé, représenté ou garanti par ses auteurs de quelque manière que ce soit. Les auteurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de la mise en œuvre de l'une ou l'autre des recommandations fournies dans le présent rapport. Les avis et les informations fournis sont formulés à la date de publication du rapport et sont susceptibles de modification sans préavis. Levin Sources est une entreprise de conseil à caractère social qui déplace davantage de matières premières dans des systèmes où la bonne gouvernance et une meilleure conduite des affaires sont la norme. Nous sommes une équipe centrale composée de stratèges, de chercheurs, de chefs de projet, d'éducateurs et de communicateurs dotés de compétences multidisciplinaires et de connaissances collectives spécialisées dans les chaînes d'approvisionnement durables, les industries extractives, la science et l'ingénierie des minéraux, la biodiversité et la conservation, les droits humains et les groupes vulnérables, la conduite responsable des affaires et la bonne la gouvernance. Les différents acteurs du système minier nous accordent leur confiance, tout comme les entreprises Fortune 500, les PME, les associations industrielles et les organismes de certification, les ONG, la société civile, ainsi que les gouvernements des États fragiles et des économies du G20.

Pour plus d'informations, consultez
www.levinsources.com

Design
creative republic, Frankfurt sur le Main / Allemagne

Crédits photos
© GIZ / Michael Duff

Imprimerie
Braun & Sohn, Maintal / Allemagne

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Sur mandat du
Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développementment (BMZ)

Mise à jour
Mars 2019